

Concours 2020-2021

**Trois bourses d'admission de 2 500 \$**

Programme de maîtrise en aménagement,  
**option *Conservation du patrimoine bâti (CPB)***

Une bourse d'admission **CHRISTINA CAMERON**  
Voir la page 2 pour les conditions

Deux bourses **COMMÉMORATIVE C. ROBIN MOLSON**  
Voir la page 3 pour les conditions

## Bourse d'admission CHRISTINA CAMERON

**Un dossier de candidature doit être déposé pour cette bourse.**

Toutes les demandes reçues au plus tard le **1<sup>er</sup> février 2021** seront admissibles. Les dossiers seront évalués par les membres du comité d'attribution.

---

### Critères d'admissibilité

- Détenir un diplôme de premier cycle dans les disciplines de l'environnement bâti (architecture, urbanisme, design, paysage, génie) ou des sciences humaines (histoire, géographie, anthropologie, archéologie);
- S'inscrire à temps plein au programme de maîtrise;
- Répondre à toutes les conditions associées à l'inscription à ce programme.

### Critères d'attribution

- Excellence du dossier.

### Dossier de candidature

- Texte de 1 000 mots sur le pourquoi du choix de l'option Conservation du patrimoine, quel fut le processus de décision, les sources de motivation et quelles sont les intentions;
- Relevé de notes (non-officiel).

### Modalités d'attribution

Le(a) récipiendaire recevra une lettre l'informant de l'obtention de la bourse avant le début du programme.

Le montant de la bourse sera versé au récipiendaire en deux versements :

- 1 250 \$ à la rentrée universitaire, après la date d'abandon, et
- 1 250 \$ après avoir complété douze (12) crédits

Pour toute question, veuillez joindre Mirlande Félix ([mirlande.felix@umontreal.ca](mailto:mirlande.felix@umontreal.ca) 514.343.6111 poste 7294).

## Bourses COMMÉMORATIVE C. ROBIN MOLSON

*Les documents remis lors du dépôt de votre demande d'admission serviront à l'analyse de votre dossier aux fins d'attribution de ces bourses.*

Toutes les demandes d'admission reçues au plus tard le **1<sup>er</sup> février 2021** seront admissibles.

Les dossiers seront évalués par les membres du comité d'admission.

---

### **Critères d'admissibilité**

- S'inscrire à temps plein au programme de maîtrise

### **Critères d'attribution**

- Excellence du dossier

### **Modalités d'attribution**

Les récipiendaires recevront une lettre les informant de l'obtention de la bourse avant le début du programme ainsi que des modalités exactes d'attribution.

Le montant de la bourse sera versé au récipiendaire en deux versements :

- 1 250 \$ à la rentrée universitaire, après la date d'abandon, et
- 1 250 \$ après avoir complété douze (12) crédits

Pour toute question, veuillez joindre Mirlande Félix ([mirlande.felix@umontreal.ca](mailto:mirlande.felix@umontreal.ca) 514.343.6111 poste 7294).